

CHARTRE (provisoire 21 octobre 2008)
DU PROJET D' ECO-HABITAT GROUPÉ COOPÉRATIF
« LES GRAINES URBAINES »

Notre chartre établie collectivement les valeurs de notre future coopérative d'habitants et ses valeurs se situent sur des plans transversaux.

Ainsi, le projet « Les graines urbaines », qui se développera exclusivement dans un cadre urbain non pollué et végétalisable, dans le Rennes intra rocade,

• sur le plan économique :

- Cherche à limiter la spéculation immobilière afin de rendre le logement accessible au plus grand nombre
- Cherche à créer des formes d'accession entre propriété privée et collective afin de libérer du logement social
- Tente de solutionner la question de l'habitat sous forme collective
- Mutualise les moyens afin de réduire les charges de gestion
- Participe au développement d'une filière basse consommation des ressources naturelles et énergétiques
- Participe au développement d'une filière de matériaux de construction respectueux des ressources naturelles et de la santé humaine
- favorise toute consommation à travers des circuits-courts

• sur le plan social :

- Met en œuvre des modes de participation des Habitants et de gestion collective des espaces communs et privatifs.
- Cherche à renforcer la cohésion sociale et les solidarités, notamment au travers de la mutualisation des moyens.
- Développe une culture de la coopération.
- Cherche à s'inscrire dans une réflexion globale et donc à ouvrir ses actions au-delà de son seul projet d'Habitat.
- Participe à la vie démocratique de leur territoire et au renforcement des solidarités locales.
- Inscrit son projet dans le cadre de la mixité sociale, notamment par la création d'espaces semi public permettant la rencontre de populations ayant des situations sociales diverses.

• sur le plan environnemental :

- Se préoccupe particulièrement des questions énergétiques et de la préservation des ressources en eau.
- Préfère la réhabilitation à la construction et dans ce cadre se pose la recherche de techniques et matériaux qui vise le réemploi architectural.
- Veille à l'évolutivité du bâti et son recyclage
- Veillent à économiser les ressources foncières
- Cherchent à relocaliser l'économie

ouvrages de référence

La poubelle et l'architecte de Jean-Marc Huygen

Le projet local d'Alberto Magnaghi